



**PROJET D'ACCÈS PUBLIC ET
AMÉNAGEMENT D'UNE STATION
DE LAVAGE D'EMBARCATIONS
AU LAC TROIS-SAUMONS**

LE 29 MARS 2018

INTRODUCTION

Suite à l'adoption par le conseil, le 20 mars dernier, de la résolution 106-03-2018, par laquelle il acceptait le principe de prendre le relais du Club des résidents du lac Trois-Saumons concernant la gestion de l'accès au lac Trois-Saumons et l'implantation d'une station de lavage d'embarcations dans ce secteur, je vous présente aujourd'hui un projet qui à mon humble avis, pourrait éventuellement rencontrer votre volonté.

Également, tel que stipulé dans cette résolution, vous trouverez ci-joint une demande de subvention à être déposée dès que vous l'aurez acceptée, s'il y a lieu, au Fonds de Développement du Territoire de la MRC de l'Islet. Ce programme peut contribuer pour un montant pouvant atteindre 50% des coûts de réalisation. Après vérification auprès d'un agent administrateur, ce projet pourrait être admissible à une contribution dans le cadre de ce programme. Toutefois, il devra faire l'objet d'une recommandation de la part du Comité d'étude et soumis par la suite au Conseil des maires de la MRC de l'Islet pour décider de contribuer ou non à la réalisation de ce projet.

Je voudrais remercier le maire, Monsieur Ghislain Deschênes ainsi que le conseiller du district électoral # 5, Monsieur Alain Bélanger pour les idées soumises ainsi que pour les échanges d'opinions effectués. J'espère également que les autres membres du conseil apporteront leurs commentaires constructifs afin de permettre la bonification de ce projet. Si toutes les étapes sont franchies rapidement, la réalisation de celui-ci devrait être réalisée au cours des prochains mois pour une mise en fonction souhaitable le 1er juin prochain.

Merci.

Serge Roussel

Directeur général et
secrétaire-trésorier

DESCRIPTION DU PROJET

DESCRIPTION DU PROJET:

Le lac Trois-Saumons est l'un des plus beaux plans d'eau existant à l'est de Québec. Son accessibilité a permis au cours des années de se développer de façon importante. Aujourd'hui, le pourtour du lac Trois-Saumons comporte environ 400 chalets et maisons de villégiature. Le secteur du lac Trois-Saumons représente environ 55% des revenus annuels de taxes foncières résidentielles. Afin de protéger la qualité de ce plan d'eau ainsi que les investissements importants effectués par les propriétaires riverains, la municipalité est sensible à la protection de la qualité de l'eau du lac. Elle pratique un contrôle serré de la qualité des installations septiques des bâtiments et a pris à sa charge la responsabilité de la vidange collective de celles-ci. La qualité de l'eau est analysée chaque année et le lac est, depuis 1988, une source d'alimentation en eau de l'usine conjointe d'alimentation en eau potable de Saint-Aubert et de Saint-Jean Port-Joli.

A l'instar des autres lacs de la province, le lac Trois-Saumons peut-être à risque pour l'invasion de plantes indésirables comme les algues bleues, la myriophylle en épi ou encore être infecté par la moule zébrée. C'est dans ce contexte que le Club des résidents du lac Trois-Saumons, conjointement avec la municipalité de Saint-Aubert a manifesté, en 2016, son intérêt de contrôler la présence d'embarcations provenant d'individus n'étant pas contribuables de la municipalité. Ces embarcations, comme les bateaux à vagues, causent des remous importants et agitent les sédiments qui se trouvent au fonds du lac. En plus de brouiller l'eau, ces dernières peuvent devenir une source de contamination puisque celles-ci fréquentent plusieurs plans d'eau dont certains pourraient être infestés d'éléments indésirables qui pourraient être transportés involontairement au lac Trois-Saumons.

En 2017, le Club des résidents a procédé à l'installation d'une barrière électronique sur le site de la seule descente à bateaux du lac Trois-Saumons. Cette barrière devait permettre de contrôler l'accès au plan d'eau tout en s'assurant que les embarcations avaient été auparavant lavées dans une station de lavage. Cette dernière se trouvait au garage municipal situé sur la rue des Loisirs, à Saint-Aubert. Le succès rencontré l'an dernier durant une courte période d'opération de quelques mois, prouve que cette opération de lavage est acceptée par la majorité des riverains sensibles aux risques de contamination de l'eau.

Considérant que la gestion et une partie de l'opération de la station de lavage étaient assurés par des bénévoles du Club des résidents du lac Trois-Saumons, la direction de ce dernier a manifesté son intérêt à transférer la barrière et ses équipements connexes à la municipalité de Saint-Aubert. Le conseil a adopté une résolution informant le Club des résidents qu'il avait l'intérêt de reprendre la gestion de l'accès des embarcations au lac Trois-Saumons de même que l'opération de la station de lavage des embarcations. Toutefois, certains modalités restent à être précisées entre les organismes.

PRINCIPALES ÉTAPES

RELOCALISATION DE LA BARRIÈRE D'ACCÈS AINSI QUE DE LA STATION DE LAVAGE:

Dans le but d'augmenter la performance des opérations d'accès au lac Trois-Saumons et de lavage des embarcations, la municipalité envisage de concentrer celles-ci à un seul endroit. Cette façon de procéder offrirait un meilleur service à la population en évitant aux propriétaires d'embarcations des déplacements inutiles à la station de lavage située au garage municipal, un meilleur contrôle de l'accès au lac pour tout type d'embarcations et l'assurance que les eaux de lavage seraient évacuées du secteur sans possibilité de retourner, via l'érosion, la fonte des neiges ou de fortes pluies, vers le lac Trois-Saumons.

DESCENTE À BATEAUX CONTRÔLÉE:

La municipalité de Saint-Aubert est propriétaire du parc du lac Trois-Saumons ainsi que d'un immense terrain face à celui-ci, dont environ 30% est aménagé actuellement en terrain de stationnement.

A la partie nord du parc du lac Trois-Saumons, se trouve un espace boisé d'environ 20 mètres de large, par une profondeur de 60 mètres, soit de la voie de circulation publique jusqu'au littoral du lac. Cet espace est actuellement inutilisé. La municipalité envisage donc d'aménager dans cette bande de terrain, une descente pour bateau, en gravier, de 6 mètres de large par 20 mètres de profond. Une bande de terrain de 2 mètres de large serait laissée du côté nord de cette descente de manière à préserver l'intimité de la propriété voisine située au nord du parc du lac Trois-Saumons. Des cèdres et autres espèces d'arbres seraient plantés des deux cotés de la descente de manière à isoler également des personnes fréquentant le parc du lac Trois-Saumons. La barrière d'accès actuellement installée au 118 chemin du Tour du lac Trois-Saumons, serait déplacée aux abords du chemin public de manière à limiter l'accès à la descente seulement aux utilisateurs autorisés qui auront procédé au lavage de leurs embarcations. La barrière serait contrôlée par des jetons remis par l'opérateur de la station de lavage. La clôture située du côté nord-ouest serait réaménagée de manière à éviter le contournement de la barrière d'accès.

STATION DE LAVAGE DES EMBARCATIONS:

La municipalité envisage d'aménager la station de lavage des embarcations à l'extrémité ouest du stationnement situé face au parc du lac Trois-Saumons.

Cette dernière serait constituée d'une plate-forme de pavage de 75 mm d'épaisseur, d'une longueur de 8 mètres et d'une largeur de 4 mètres. Un drain situé au centre de cette plate-forme serait relié à un réservoir sous-terrain étanche d'une capacité de 6 350 litres ou 1460 gallons. L'utilisation d'un réservoir étanche permettrait d'éviter le retour des eaux de lavage au lac puisque le contenu de celui-ci serait transporté par camion vacuum pour être traité. Enfin, un petit bâtiment situé à l'extérieur du stationnement, approximativement au centre de la plate-forme de lavage serait installé dans le but de permettre à l'opérateur d'entreposer l'équipement de lavage à pression de même tout autre équipement requis. L'approvisionnement en eau se ferait, soit en pompant de l'eau du

cours d'eau situé au sud du terrain de stationnement dans des réservoirs de plastique, soit via une conduite d'alimentation en eau reliée au bâtiment sanitaire du parc du lac Trois-Saumons.

OPÉRATION DE LA STATION DE LAVAGE:

Des heures fixes d'opération seraient déterminées et un opérateur de la station serait présent. En dehors des heures régulières, l'opérateur pourrait être rejoint par cellulaire. L'opération de la station de lavage serait de 7 jours sur 7 durant la période de la mi-juin, jusqu'à la fin juillet. Par la suite la station serait opérante de façon dégressive mais toujours opérationnelle le samedi et le dimanche.

L'opération de la station de lavage serait effectuée, durant la période de mi-juin à mi-août, par un ou deux étudiants secondés par un employé de la municipalité. En dehors de cette période, l'opération serait effectuée par un employé de la municipalité.

COÛTS DE L'UTILISATION DE LA STATION DE LAVAGE ET DE LA DESCENTE À BATEAUX:

Dans le but de sensibiliser la population en général et plus spécifiquement les propriétaires de chalets et de maisons de villégiature du secteur du lac Trois-Saumons, à la protection de la qualité de l'eau, **la municipalité envisage de rendre l'utilisation de la station de lavage et de la descente à bateau gratuite pour ses contribuables.** Pour avoir droit à ce service gratuit, les personnes devront présenter un document attestant qu'elles sont des contribuables de la municipalité et affichant l'adresse de la propriété. Une copie du compte de taxe serait le document idéal. Pour les propriétaires d'embarcations provenant ailleurs que de la municipalité de Saint-Aubert, des frais de lavage et de mise à l'eau seront imposés selon une tarification qui sera approuvée par le conseil municipal et révisée de temps à autre.

Une vignette de couleur différente pour les contribuables et les non-résidents sera apposée sur les embarcation indiquant la date du lavage.

Une réglementation spécifique sera adoptée par le conseil municipal afin de régir l'utilisation de la station de lavage ainsi que l'accès au lac Trois-Saumons. Celle-ci précisera des pénalités dissuasives aux contrevenants qui n'utiliseraient pas la station de lavage, ni l'accès public.

LOCALISATION DU PROJET



ESTIMATION DES COÛTS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT
PROJET - STATION DE LAVAGE ET ACCÈS
AU LAC TROIS-SAUMONS

DÉTAIL DES TRAVAUX ET ESTIMÉS DES COÛTS

1.00	RÉCUPÉRATION DE LA BARRIÈRE					
1.10	Retirer les ancrages de la barrière chez Martin St-Pierre et réparer le terrain;					
	Estimation: 4 heures x 2 hommes x 25\$/hre:					200.00 \$
	2 heures de rétrochargeuse x 55\$/hre					110.00 \$
	Acquisition de la barrière du Club des résidents					3 500.00 \$
					Sous-total:	3 810.00 \$
2.00	PRÉPARATION DU TERRAIN D'ACCÈS - PARC PUBLIC					
2.10	Localiser les repères de délimitation de terrain - côté nord;					
	Estimation: 1 heure x 1 homme x 25\$/hre:					25.00 \$
					Sous-total:	25.00 \$
2.20	Conserver une bande de 2 mètres de largeur entre la limite nord du terrain et le centre de celui-ci (direction sud) (rubanage)					
	Estimation: 1 heure x 1 homme x 25\$/hre:					25.00 \$
					Sous-total:	25.00 \$
2.30	Enlever une longueur de 6 mètres de large de la clôture métallique					
	Estimation: 1 heure x 2 hommes x 25\$/hre:					50.00 \$
	1 heure de rétrochargeuse x 55\$/hre					55.00 \$
					Sous-total:	105.00 \$
2.40	Déboiser et nettoyer une bande de 6 mètres de largeur par 60 mètres de longueur					
	Estimation: 40 heures x 2 hommes x 25\$/hre:					2 000.00 \$
	10 heures de rétrochargeuse x 55\$/hre					550.00 \$
					Sous-total:	2 550.00 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT
PROJET - STATION DE LAVAGE ET ACCÈS
AU LAC TROIS-SAUMONS

DÉTAIL DES TRAVAUX ET ESTIMÉS DES COÛTS

2.50	Installer un ponceau de 18 ou de 24 pouces selon le débit d'eau évalué					
	Estimation:	4 heures x 2 hommes x 25\$/hre:				200.00 \$
		2 heures de rétrochargeuse x 55\$/hre				110.00 \$
	Matériel:	Ponceau				750.00 \$
		Gravier				500.00 \$
					Sous-total:	1 560.00 \$
2.60	Installer une couche de grosses pierres ou autre matériel de manière à solidifier le fonds de la descente et la recouvrir d'un géotextile dans le but d'éviter la perte de gravier entre les pierres					
	Estimation:	8 heures x 2 hommes x 25\$/hre:				400.00 \$
		16 heures de rétrochargeuse x 55\$/hre				880.00 \$
		24 heures de camion x 35\$/hre				840.00 \$
		Géotextile				2 000.00 \$
					Sous-total:	4 120.00 \$
2.70	Installer et compacter une couche de gravier grossier de manière à durcir la chaussée. L'épaisseur de la couche sera dépendante de la hauteur à combler du terrain. La chaussée pourrait être en pente légère entre le chemin public et le lac;					
	Estimation:	8 heures x 1 homme x 25\$/hre:				200.00 \$
		16 heures de rétrochargeuse x 55\$/hre				880.00 \$
		24 heures de camion x 35\$/hre				840.00 \$
		Compacteur				925.00 \$
		Matériel				1 000.00 \$
					Sous-total:	3 645.00 \$
2.80	Reboisier les côtés de la descente vers le lac avec des cèdres en considérant que ce terrain est propice à la pousse de ces arbres, afin de rendre les limites de la descente opaques pour les voisins du côté nord ainsi que pour les utilisateurs du parc du lac Trois-Saumons					
	Estimation:	8 heures x 2 hommes x 25\$/hre:				400.00 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT
PROJET - STATION DE LAVAGE ET ACCÈS
AU LAC TROIS-SAUMONS

DÉTAIL DES TRAVAUX ET ESTIMÉS DES COÛTS

		Plants de cèdre: 100 x 30\$/ch:					3 000.00 \$
		Terre et engrais de plantation					250.00 \$
						Sous-total:	3 650.00 \$
2.90	Construire un quai sur pilotis de 8 pieds de large par 25 pieds de long						
		Estimation: 8 heures x 2 hommes x 25\$/hre:					400.00 \$
		Quai préfabriqué aluminium et cèdre de l'ouest					3 470.00 \$
		Matériel divers					500.00 \$
						Sous-total:	4 370.00 \$
2.10	Intaller les ancrages de la barrière d'accès à la limite du chemin public et du terrain de la descente, installer la barrière;						
		Estimation: 8 heures x 2 hommes x 25\$/hre:					480.00 \$
		8 heures de rétrochargeuse x 55\$/hre					440.00 \$
						Sous-total:	920.00 \$
2.11	Réparer la clôture de séparation en rejoignant les extrémités des poteaux de la barrière						
		Estimation: 4 heures x 2 hommes x 25\$/hre:					200.00 \$
		1 heure de rétrochargeuse x 55\$/hre					55.00 \$
		Location d'une terrière					100.00 \$
		Matériel					100.00 \$
						Sous-total:	455.00 \$
3.00	RACCORD ÉLECTRIQUE DE LA BARRIÈRE AU BÂTIMENT SANITAIRE						
3.10	Évaluer les coûts de l'installation d'un fil électrique reliant la barrière au bâtiment sanitaire						
		Estimation: 8 heures x 2 hommes x 25\$/hre:					400.00 \$
		Matériel: 330 pieds de fil sous-terrain NMWU					150.00 \$
		Matériel divers:					100.00 \$
		Raccord de la barrière et du bâtiment de service					250.00 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT
PROJET - STATION DE LAVAGE ET ACCÈS
AU LAC TROIS-SAUMONS

DÉTAIL DES TRAVAUX ET ESTIMÉS DES COÛTS

	bordure ouest du stationnement						
	Estimation:	32 m.c. de pavage @ 180 kg/m.c.@ 250\$/t.m.					1 440.00 \$
		Matériel: Grille d'écoulement sur la plate-forme					150.00 \$
						Sous-total:	1 590.00 \$
5.00	INSTALLATION DU RÉSERVOIR DES EAUX DE LAVAGE						
5.10	Excaver le terrain à l'extérieur du stationnement à la profondeur requise afin de permettre l'écoulement, par gravité, des eaux de lavage provenant de la plate-forme de lavage des embarcation vers le réservoir						
	Estimation:	4 hres de pelle hydraulique @ 150\$/hre					600.00 \$
		Réservoir en plastique rigide de 1 460 gallons					2 795.00 \$
						Sous-total:	3 395.00 \$
5.11	Enrober le réservoir de sable et le compacter par couche d'un maximum de 12 pouces de manière à ce celui-ci soit retenu en terre lors des périodes gel/dégel						
	Estimation:	4 heures x 2 hommes x 25\$/hre:					200.00 \$
		4 heures de rétrochargeuse x 55\$/hre					220.00 \$
		4 heures de camion x 35\$/hre					140.00 \$
		Matériel: sable d'enrobage					500.00 \$
						Sous-total:	1 060.00 \$
5.12	Recouvrir le réservoir d'un matériel granulaire en laissant un accès libre au couvercle de la vidange. Installer, au besoin, une allonge pour le couvercle						
	Estimation:	2 heures x 2 hommes x 25\$/hre:					100.00 \$
		2 heures de rétrochargeuse x 55\$/hre					110.00 \$
		1 heure de camion x 35\$/hre					35.00 \$
		Matériel: Gravier					250.00 \$
						Sous-total:	495.00 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT
PROJET - STATION DE LAVAGE ET ACCÈS
AU LAC TROIS-SAUMONS

DÉTAIL DES TRAVAUX ET ESTIMÉS DES COÛTS

6.00	CABANON DE SERVICE ET D'ENTREPOSAGE				
6.10	Option # 1 - Acheter un cabanon préfabriqué d'une grandeur approximative de 8 pieds par 12 pieds équipé d'une porte coulissante et d'une porte de service et l'installer sur des blocs de béton				
	Estimation: 2 heures x 2 hommes x 25\$/hre:				100.00 \$
	Cabanon:				5 000.00 \$
	Matériel: blocs de béton et autres				150.00 \$
				Sous-total:	5 250.00 \$
6.20	Option # 2 - Construire sur place un cabanon d'une grandeur approximative de 8 pieds par 12 pieds et l'installer sur une dalle de béton avec drain vers le réservoir d'emmagasiner des eaux de lavage. Ce drain servira à recueillir les eaux s'écoulant de la laveuse à pression lorsque celle-ci sera entreposée. Le cabanon devra être équipé d'une porte coulissante et d'une porte de service.				
	Estimation: 2 heures x 2 hommes x 25\$/hre:				- \$
	Cabanon:				- \$
	Matériel: blocs de béton et autres				- \$
				Sous-total:	- \$
	Dans les deux cas, le cabanon sera construit à l'extérieur du stationnement et vis-à-vis le centre de la plate-forme de lavage.				
7.00	ACQUISITION D'UNE LAVEUSE À PRESSION				
	Estimation: 3 500 lbs @ 3.5 gpm avec eau chaude				6 195.00 \$
				Sous-total:	6 195.00 \$
8.00	PANNEAUX D'INFORMATION				
	Correction et remplacement des panneaux d'information				1 000.00 \$
				Sous-total:	1 000.00 \$

